Règlement intérieur des animations de la 49e édition des 24h de l'INSA - 17, 18 et 19 mai 2024

Version du 11 décembre 2023

Article 1. Nature du projet

Le Club des 24 heures de l'INSA, désigné par la suite l'Organisation, organise le festival des 24h de l'INSA, dont la quarante-neuvième édition a lieu les 17, 18 et 19 mai 2024 sur le Campus de Lyon Tech - La Doua, 20 avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne.

Les animations se déroulent le samedi 18 mai 2024 de 11h00 à 18h00 et le dimanche 19 mai 2024 de 11h00 à 18h00 et de 22h30 à 23h59.

Article 2. Définitions

On entend par Animation toute activité culturelle, sportive ou de divertissement encadrée par l'Organisation. Toute Animation est gratuite.

On entend par Festivalier toute personne physique participant à une Animation.

Article 3. Acceptation

Les Festivaliers reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et l'avoir accepté.

L'Organisation se réserve la possibilité de modifier à tout moment et sans préavis le présent règlement, notamment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures imposées par les autorités compétentes. En cas de modification, la nouvelle version du règlement sera accessible sur le site internet www.24heures.org/mentions-legales et sur la zone accueillant les Animations.

Article 4. Sécurité

Chaque Animation possède son propre protocole de sécurité, qui doit être respecté par tout Festivalier sous peine de se voir retirer l'accès à l'Animation. Le protocole est rappelé par le membre de l'Organisation en charge de l'Animation.

Les zones accueillant des Animations sont soumises à la vidéosurveillance.

Les Festivaliers doivent se soumettre aux instructions et éventuels contrôles des équipes de sûreté et sécurité présentes sur la zone.

L'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident du Festivalier si celui-ci n'a pas respecté les consignes.

Article 5. Droit à l'image

Les Festivaliers sont avertis que leur image est susceptible d'être captée et retransmise en direct ou a posteriori et renoncent de fait à leur droit à l'image sans limite de durée.

Pour toute réclamation, ils peuvent contacter communication@24heures.org.